
Opération Établissements Témoins

Syndicat de Valorisation et de Traitement des Ordures Menage

1 chemin des Domaines de Beaulieu

63000 Clermont-Ferrand

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Juliette Garrigue

jgarrigue@valtom63.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme **Agir pour moins de déchets** piloté par le VALTOM. A l'origine de cette opération, une construction en partenariat avec :

- Le VALTOM
- Le CREEA : Collectif Régional pour l'Éducation à l'Environnement Auvergne
- L'Inspection d'Académie

Ces structures forment le comité technique du dispositif. Les rôles étant répartis comme suit :

- Maîtrise d'œuvre : le VALTOM
- Animation et accompagnement des projets : le CREEA au travers de ses structures adhérentes : le CPIE Clermont-Dômes, le CPIE du Velay, Carbala ; - Validation pédagogique : Inspection d'Académie (et aujourd'hui le Rectorat).

Avec la mise en œuvre du plan et des programmes locaux, seront désormais associés le CG63 et les collectivités adhérentes au VALTOM.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Donner des clefs de réflexion et des moyens d'action aux élèves pour décider de la mise en œuvre d'un plan d'action « anti-déchet » et plus largement impliquer et sensibiliser l'ensemble des acteurs intervenant au sein des établissements (personnel administratif, d'entretien, cantines, professeurs, élèves). Ces acteurs deviennent ainsi des témoins communiquant sur leurs propres expériences.

La méthodologie du dispositif a été construite sur le modèle de l'opération « Foyer témoins » et implique plusieurs phases :

- Sensibilisation aux enjeux de la prévention des déchets,
- Diagnostic de la production des déchets,
- Expertise technique et formation délivrées par un maître composteur,

- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action,
- Evaluation des actions et suivi.

Tout au long de ses différentes phases, les animateurs du CREEA interviennent dans le montage du projet pour apporter une compétence technique et un accompagnement pédagogique et méthodologique. Le public concerné : initialement les écoles primaires et par bouche à oreille les Collèges, Lycées, ALSH.

Résultats quantitatifs

Chaque année : 25 établissements participants, soit 50 classes et environ 1500 élèves.

Les pesées 2010 ont fait apparaître une réduction de 36% des déchets produits.

Résultats qualitatifs

Pérennisation des projets (via une réinscription ou de manière autonome).

MISE EN ŒUVRE

Planning

Recrutement des établissements :

Une plaquette d'appel à projet est diffusée via une campagne de mailing à destination des chefs d'établissements.

Sélections des établissements :

Elle se fait en 2 temps :

- Pré-inscription : au travers d'une fiche à retourner avec l'appel à projet, les établissements sont amenés à cerner leur projet ;
- Inscription définitive après une rencontre avec l'animateur environnement pour une définition plus précise de leur projet et la signature d'une charte d'engagement.

2 logiques pour la définition des gestes :

- S'adapter à l'établissement (démarche existante, type d'établissement...) semblait primordial. Ainsi, aucune grille de gestes n'a été proposée.
- Inscrire l'opération dans une démarche pédagogique permettait de mobiliser l'ensemble des équipes de l'établissement.

Mise en œuvre de l'opération :

La classe est le lieu de réflexion sur :

- les gestes à mettre en œuvre au sein de l'établissement
- le suivi des gestes (temps, outils de suivi).

Suite au travail au sein des classes, chaque geste identifié est analysé afin d'identifier les possibilités de l'inscrire dans un projet pédagogique de l'établissement. In fine, la mise en application des gestes a vocation à impliquer l'ensemble des autres acteurs.

Communication :

- Communication grand public via différents médias locaux : tv, radio, journaux...
- Communication interne à l'établissement et valorisation des projets
- Communication multi-cibles : réalisation en cours d'un film sur les Ecoles Témoins (diffusion en juillet 2012)

Moyens humains

- 1 poste VALTOM pour le pilotage
- 3 structures associatives du CREEA, soit environ 7/9 animateurs + 1 coordinateur CREEA ;
- 1 maître composteur intervenant sur les projets compostage ;
- Les éco-ambassadeurs des collectivités adhérentes au VALTOM s'impliquant en amont du projet

Moyens financiers

Jusqu'en 2010, le financement se faisait par le VALTOM, le CG63 et l'ADEME.

Aujourd'hui, le VALTOM est le principal financeur. Il perçoit des aides du Conseil Général pour le volet qui concerne les collèges.

Le budget Ecoles Témoins s'élève en moyenne à 70 000 € / an pour l'accompagnement de 25 établissements

Moyens techniques

Mise à disposition de composteurs, de brass'compost, de sacs de pré-collecte, de pesons, de documentation. Une formation à destination des enseignants est organisée chaque année (sauf 2011).

Partenaires mobilisés

VALTOM et ses collectivités, Inspections d'Académie (Puy-de-Dôme et Haute-Loire), Rectorat, Conseil Général, ADEME, CREEA (CPIE Clermont-Dômes, CPIE du Velay, Carbala), Maître composteur.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le geste « faire du compostage » est systématiquement mis en œuvre (de manière expérimentale ou à plus grande échelle). Mais pour être pérenne, celui-ci doit faire l'objet d'une expertise technique et d'une formation.

Difficultés rencontrées

Le choix de mobiliser une large cible de manière à impliquer l'ensemble de l'établissement et non pas seulement les élèves.

Recommandations éventuelles

S'appuyer sur les dynamiques locales de développement durable et les établissements scolaires en E3D, éco-écoles, A21 scolaires ... pour accompagner les projets est primordial.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | OPERATION PILOTE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions